



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-42238>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **24-42238**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

Correspondant : MME PFLIEGER Géraldine, Présidente

Adresse : 23 grande rue, 74200 THONON LES BAINS

Coordonnées :

Téléphone : 0450042424

Télécopieur : 0450046530

Courriel : dg@siac-chablais.fr

Adresse internet : <https://siac-chablais.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.mp74.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Elaboration du plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant des Dranses et de l'Est lémanique

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le marché a pour objet la réalisation d'un plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant des Dranses et de l'Est lémanique permettant de définir la mise en oeuvre des objectifs de non dégradation, de préservation et de restauration des zones humides du territoire

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

10 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu de retenue de garantie. L'avance obligatoire est applicable. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché. Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours. Règlement par Mandat administratif

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée. La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois : - en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membre de plusieurs groupements

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 50%
- Prix : 40%
- Planning et réactivité : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/05/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2023-008

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com> Code NUTS : FRK28 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard avant le 03/05/2024

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais : GUEGAN Maddy

Adresse : 2 AVENUE DES ALLOBROGES, BP 33, 74200 THONON-LES-BAINS

Coordonnées :

Courriel : accueil@siac-chablais.fr

Adresse internet : <http://www.mp74.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2024